

**PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à 12h00, le conseil municipal de la commune de MORAS-EN-VALLOIRE (Drôme), dûment convoqué le 16 juin, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien FERLAY, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Etaient présents : Aurélien FERLAY, Maire, Georges ANTHONIOZ, Armelline AUDRIEU, Véronique BARRAL, Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Claude DESRIEUX, Mickaël DURAND, Jérémy GARCIA, Yamina KHELID, Chantal MERMET, René NIVON, Hélène OLLER COLOMBO, Patrice REBOULLET, Jean-Christophe ROBIN.

Excusé(s):

Absent(s): Aucun.

Ont donné pouvoir : Aucun.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Madame Chantal MERMET est désignée pour remplir cette fonction.

Election des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014

Le Conseil Municipal,

Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale en date du 2 juin 2014,

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.

Il s'agit de M. René NIVON et M. Georges ANTHONIOZ pour les deux plus âgés et de M. Jérémy GARCIA et M. Jean-Christophe ROBIN pour les deux plus jeunes.

La présidence du bureau est assurée par les soins de Monsieur le Maire.

La secrétaire est Mme Chantal MERMET.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de trois délégués et de trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

Monsieur le Maire, par ailleurs conseiller régional, fait déjà partie du collège électoral et ne peut donc être délégué pour la commune de Moras-en-Valloire.

Election des délégués

Résultats du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des délégués

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

Nombre de bulletins: 15

Bulletins blancs ou nuls: 0

Suffrages exprimés: 15

Majorité absolue: 8

Monsieur Gilles BRUYAT, né le 10/05/1954 à Moras en Valloire, domicilié Fortune à Moras en Valloire, avec 15 voix, a été proclamé élu au 1^{er} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Claude DESRIEUX, né le 27/04/1955 à Saint Vallier, domicilié Fond Blanchet à Moras en Valloire, avec 15 voix, a été proclamé élu au 1^{er} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Madame Hélène OLLER COLOMBO, née le 05/05/1971 à Rillieux la Pape, domiciliée Les Ramus à Moras en Valloire, avec 15 voix, a été proclamée élue au 1^{er} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants

Résultats du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

Nombre de bulletins: 15

Bulletins blancs ou nuls: 0

Suffrages exprimés: 15

Majorité absolue: 8

Monsieur Georges ANTHONIOZ, né le 04/01/1953 à Grenoble, domicilié Le Village à Moras en Valloire, avec 15 voix, a été proclamé élu au 1^{er} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Madame Danièle CONJARD, née le 30/01/1958 à Moras en Valloire, domiciliée Route de Goiffieux à Hauterives, avec 15 voix, a été proclamée élue au 1^{er} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Madame Armelline AUDRIEU, née le 14/06/1974 à Cholet, domiciliée Les Bises à Moras en Valloire, avec 15 voix, a été proclamée élue au 1^{er} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Toutes les délibérations inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et faute de questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance et remercie ses participants.